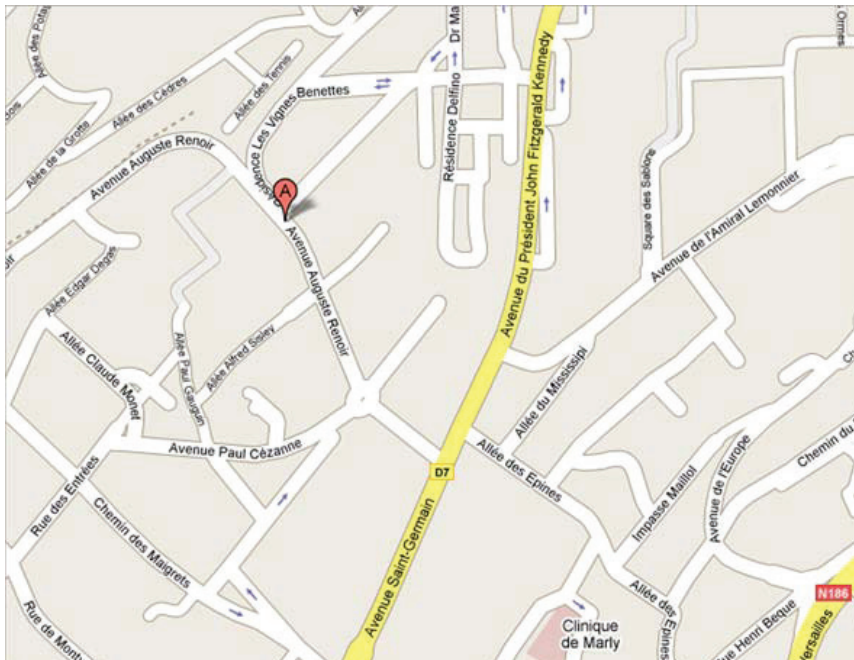


Le CMP de Marly-le-Roi est ouvert :
Les lundis, mercredis, vendredis : de 09h30 à 17h00
Les mardis et jeudis : de 09h30 à 20h00

- > Tél : 01 39 16 40 40
- > E-mail : cmp.marly@th-rousseau.fr

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON
Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-rousseau.fr

PLAN d'accès

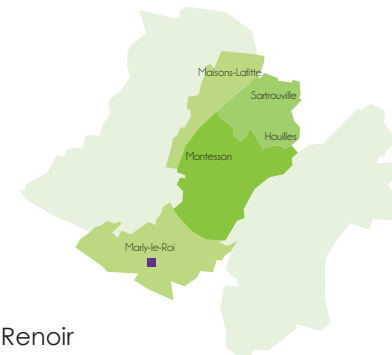


CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

SECTEUR 78G07

CMP "MARLY-LE-ROI"



15 avenue Auguste Renoir
78160 Marly-le-Roi
Tél : 01 39 16 40 40 - Fax : 01 39 58 19 56
e-mail : cmp.marly@th-rousseau.fr
www.th-rousseau.fr

LE secteur

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement des troubles mentaux.

Le 7^{ème} Secteur de Psychiatrie Générale des Yvelines (78G07) couvre les communes de Bougival, L'Etang-la-Ville, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Mesnil-le-Roi et Le Port-Marly.

A cette fin, il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation.

Le 78G07 est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

L'UNITÉ et l'offre de soins

Le Centre Médico-Psychologique de Marly-le-Roi reçoit les personnes résidant sur les communes de Marly-le-Roi, Le Port-Marly, Louveciennes, Bougival et L'Etang-la-ville.

Ses missions :

- > Accueil, aide, écoute et prévention
- > Consultations médicales
- > Psychothérapie individuelle
- > Entretiens infirmiers spécialisés
- > Visite à domicile
- > Soins infirmiers spécialisés
- > Thérapies familiales et de couple

L'offre de soins :

- > Prise en charge psychiatrique individualisée
- > Entretiens médicaux et infirmiers
- > Prise en charge psychothérapique
- > Soins infirmiers
- > Thérapie familiale
- > Activités infirmières
- > Service social pour toutes démarches sociales et administratives

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

La prise en charge thérapeutique est assurée par une équipe composée de psychiatres, psychologues et psychothérapeutes, secrétaire médicale, cadre de santé, infirmiers (ères) et d'assistante sociale.

INFORMATIONS Complémentaires

Les admissions dans l'unité MONET peuvent être réalisées 24h/24h sur prescription médicale et/ou avis du médecin de garde.